



## Une tombe familiale souillée

-----  
Par betty45

bonjour,

je suis passée dernièrement au cimetière pour me recueillir sur la tombe de ma mère. J'ai découvert sur place qu'il y avait des déchets qui avaient été posés sur sa tombe. Je suspecte quelqu'un du village avoir agi de la sorte parce qu'il n'aime pas ma mère. je suis choquée. que puis je faire pour que le type ne recommence pas. Je pourrai peut-être porter plainte contre x pour profanation, non ?

Merci d'avance

-----  
Par betty45

ou en parler au maire de la commune ?

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Dans un cimetière il y a un gardien qui ne peut évidemment pas tout surveiller, mais c'est utile de lui signaler les faits. Il est sous l'autorité du maire que vous pouvez également informer.

Vous pouvez aussi porter plainte (pas une main courante) pour cette dégradation. Mais si vous avez déjà nettoyé sans prendre de photos, ce sera compliqué d'étayer cette plainte.

-----  
Par betty45

c'est un petit cimetière rural sans gardien ./ J'ai pris une photo. Je voudrais savoir si je peux porter pour profanation ?

-----  
Par yapasdequoi

Oui c'est possible.